Kannadig

Niverenn 93
miz Meurzh - miz Ebrel 2005

MELENCHON, ENEBOUR AR BREZHONEG : D'AR BLOTOÙ



Lennegezh evit ar vugale :
"Kabellig ruz hag ar Pezh Mell Antxon",
diwar ur gontadenn euskarat

Unvaniezh ar Gelennerien Brezhoneg
2, straed Kreiz ar vourc'h – 29270 Sant Hern
www.ugbrezhoneg.com

Renabl niverenn 92 Kannadig UGB

Renabl an niverenn 93 p. 1

Pennad-stur, gant Armelle Ar C'hozh p. 2

JL Mélenchon enebour touet ar brezhoneg pp. 3-4

Kentañ derez **pp. 4 - 9**

- Raktres Daoulaz p. 4.6
- Postoù er CRPE / Kemennadenn UGB diwar dazont ar supleanted p. 7
- Klasoù divyezhek e Breizh- Uhel (pennad *Le Télégramme*) p. 8
- Skolioù Diwan p. 9

TEULIAD AR MIZ

Derc'hel gant ar c'helenn brezhonek en eil derez **pp. 10 - 23**

- Kemennadenn UGB 08.04.05 p. 10-11
- Pennad-kaoz gant A. Ar C'hozh,(Le Télégramme, 05.05.05) p. 12
- Dezverkoù an dibab evit digeriñ un hentad divyezhek er skolaj p. 13
- Stourm Benac'h pp 14-22
- Liseou : stad ar c'helenn brezhoneg e lise Kemperle pp. 22-23

Keleier a bep seurt **pp. 24 - 29**

- Kemennadenn ar gelennerien euskareg p. 24
- François Fillon hag ar yezhoù minorelaet p. 25-26
- Staj brezhoneg Plouha p. 27
- Kendiviz Plijidi p. 28
- Kartenn Breizh ar c'helenn divyezhek (OAB) p. 29

Pennad stur, miz Mae 2005

Ni, kelennerien, hon eus da embann hor soñj ivez !

Ur mare diaes e vez atav an nevez-amzer evit an holl a zo bet dipitet gant disoc'hoù ar gartenn-skol koulz er c'hentañ hag an eil derez.
Arouezel eo lod diouzh an emgannoù-se : e-giz se emañ e Benac'h evit an eil derez hag e Daoulaz evit ar c'hentañ derez publik.
Bewezh e sell melestradurezh an deskadurezh-Stad ouzh an traoù eus a-bell e-barzh burevioù tomm, o c'hoari gant an dud....ha gant an diouer a bostoù.
Hag emzalc'h hon dilenndi n'eo ket sklaeroc'h a-wezhoù, o lârout un dra... hag oc'h ober un dra all evit klask plijout d'an holl, pe espern un nebeut gwenneien.
N'ez eus youl ebet na gant an eil na gant egile da gas an traoù war-raok, war bouez hiniennoù zo, e lec'hioù zo. N'hallomp ket kenderc'hel er mod-se...

Ni, kelennerien, hon eus kinnigoù da ober.

Savomp bodadegoù lec'hel en trimiziad kentañ e pep bro evit gwelout penaos diorren an divyezhegezh, o lakaat an holl tro dro d'an daol : an teir c'hevredigezh kerent (ma 'z eus diouzh pep hini e pep kornad) hag ar gelennerien.
Pouezus eo en em glevout evit sevel raktresoù diazezet-mat a vo kinniget war-lerc'h d'an dilennidi d'ar velestradurezh, ha d'ar skolioù.

N'eo ket dre zegouezh e klask atav ar velestradurezh lakaat UGB (hag ar sindikadoù ivez a-wezhoù) er maez eus ar bodadoù labour.
Hor bed-ni eo, anavezet mat ganeomp, eo bed ar skolioù hag ar skolajoù. Gouzout a ouzomp mat pelec'h ez eus enebiezh, pelec'h e vo aesoc'h, penaos e vo tu da genderc'hel.... hag a-wezhoù ne vo ket ar memes dibaboù a vo da ober eus an eil lec'h d'egile.

Ya ! Ur raktres solud eo hini Daoulaz er c'hentañ derez !
Ya ! Ur raktres solud eo hini Benac'h en eil derez !
Gant abegoù lec'hel, emglevioù etre ar gelennerien brezhoneg ha tud ar vugale, dilennidi ganto pe o vont d'o heul.
Evel just ne vo ket gounezet diouzhtu met seul gwezh ma vez un emglev ledan etre an dud seul aesoc'h e vez kendrec'hiñ ar re unyezhek (tud ar vugale pe gelennerien), pe pennoù bras ar velestradurezh, pe an dilennidi.

Deuet omp da vezañ kalz niverusoc'h eget dek bloaz zo evel just (ha gwell a-se!). Diaesoc'h-diaesañ eo en em welout, en em anavezout. Poent eo deomp adframmañ UGB evit bezañ efedusoc'h. Krouiñ skipailhoù diazezet e pep bro : Kerne izel, kreizh Breizh, Leon, Tregor, Bro Gwened....d'an dud war an dachenn da grouiñ o bodad dezho, ha da gaout liammoù kreñv gant ar c'huzul merañ a raio al liamm etre an holl, pe ar velestradurezh, pe ar c'hevredigezhioù all war Breizh 5.

Klask bezañ tostoc'h c'hoazh ouzh an dachenn, ouzh ar gelennerien, ouzh o diaezamantoù, met ivez derc'hel mat gant al labour hag al liammoù a zo diouto war dachenn Breizh.
Klask diskoulmañ ar c'hudennoù en ur lakaat an holl da gomz asambles gant ur sell hollek ouzh an traoù.

E-giz se e vo krouet hentadoù solut ha padus a lako ar vugale daou vloaz da vezañ divyezhek da vad, gouest da implijout ar brezhoneg en o buhez pemdeziek, pemzek vloaz war-lerc'h ha muioc'h...pal Unvaniezh ar Gelennerien Brezhoneg.

Armelle Ar C'hozh

Kuzul Sevenadurel Breizh
Conseil Culturel de Bretagne

COMMUNIQUE

M. Mélenchon s'oppose à l'Europe de la diversité des langues et des cultures

Dans une question écrite au ministre de l'Intérieur (3 mars 2005), M. Jean-Luc Mélenchon, sénateur de l'Essonne, s'insurge contre la reconnaissance, à l'unanimité du Conseil régional de Bretagne, du breton et du gallo comme langues de la Bretagne aux côtés de la langue française.

Pourtant ce vote historique s'inscrit bien dans les orientions universelles de la préservation de la richesse linguistique de la Bretagne et du maintien de ses capacités de création à travers le plurilinguisme. La Bretagne affirme ainsi son identité plurielle et sa volonté de participer à la diversité culturelle et linguistique du monde défendue aussi bien par l'UNESCO que par l'agenda 21 de la culture adopté à Barcelone en mai 2004 dans le cadre du Forum social mondial. Le Conseil régional de Bretagne s'inspire des politiques de reconnaissance de la diversité linguistique mises en oeuvre dans tous les autres pays du Conseil de l'Europe, à l'exception de la Grèce, de la Turquie et de la France. Il s'inspire aussi des objectifs du projet de traité constitutionnel européen qui déclare que **" l'Union respecte la richesse de sa diversité culturelle et linguistique et veille à la sauvegarde et au développement du patrimoine culturel européen" (article I-3),** et affirme le droit au respect de la diversité des langues et des cultures dans sa Charte des droits fondamentaux **(article II-82),** ainsi que dans sa politique **(article III-280, § 1 et 4).**

M. Mélenchon montre ainsi une convergence profonde entre son refus de la Constitution européenne, qui prône la tolérance et le respect de la diversité culturelle et linguistique des citoyens, et son combat contre les langues régionales accusées de communautarisme et d'atteinte à l'unité nationale. Il n'y a rien d'étonnant à ce que le vote unanime du Conseil régional de Bretagne qui reconnaît la diversité linguistique de la Bretagne, et le projet de constitution européenne provoquent la même opposition des nationalistes jacobins les plus radicaux. Pourtant la France gagnerait en démocratie, en richesse d'expression, en créativité et en cohésion sociale en assurant sur son territoire le respect des droits fondamentaux de l'homme tels qu'ils sont fixés dans le projet de Constitution européenne.

Conseil Culturel de Bretagne
Roazhon / Rennes, le 11 mai 2005

KUZUL SEVENADUREL BREIZH / CONSEIL CULTUREL DE BRETAGNE
7, STRAED JENERAL GUILLAUDOT – 35069 ROAZHON CEDEX
7, RUE DU GÉNÉRAL GUILLAUDOT – 35069 RENNES CEDEX
Tél / fax : 02 99 87 17 65 tél secrétariat : 02 99 63 18 83
Postel / courriel : ksb.ccb@wanadoo.fr Lec'hienn / site : http://www.kuzul.org

Annexe :
Question écrite n° 16318 du 3 mars 2005 posée par MELENCHON Jean-Luc, sénateur de l'Essonne

M. Jean-Luc Mélenchon attire l'attention de M. le Ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales sur la délibération adoptée le 17 décembre 2004 par le Conseil régional de Bretagne, dans laquelle celui-ci affirme « reconnaître officiellement, aux côtés de la langue française, l'existence du breton et du gallo comme langues de la Bretagne ».

Il souhaiterait savoir quelle peut être la portée juridique d'une telle reconnaissance officielle et s'interroge sur sa conformité avec les dispositions constitutionnelles qui disposent que « la langue de la République est le français ».

Il s'interroge également sur la volonté exprimée dans cette délibération de développer la pratique de la langue bretonne dans la rédaction de documents officiels, le fonctionnement des services publics et le recrutement et la formation des personnels de ces services.
Il souhaiterait connaître les mesures qu'il entend prendre avec les représentants de l'Etat dans la région Bretagne pour empêcher que ces projets ne compromettent l'égalité des citoyens dans l'accès aux services publics et aux emplois publics.

KUZUL SEVENADUREL BREIZH / CONSEIL CULTUREL DE BRETAGNE
7, STRAED JENERAL GUILLAUDOT – 35069 ROAZHON CEDEX
7, RUE DU GÉNÉRAL GUILLAUDOT – 35069 RENNES CEDEX
Tél / fax : 02 99 87 17 65 tél secrétariat : 02 99 63 18 83
Postel / courriel : ksb.ccb@wanadoo.fr Lec'hienn / site : http://www.kuzul.org

UNVANIEZH AR GELENNERION BREZHONEG

Armelle Ar C'hozh
Présidente d'UGB
Union des Enseignants de Breton
11, hent Pennkêr Bloaz Vihan
29120 Plomeur

à Madame BELZON
Inspectrice de l'Education Nationale
Place St Thomas
Landerneau

Objet : création d'une filière bilingue à Daoulas

le 10/04/05

Madame l'Inspectrice,

Les enseignants de breton sont attentifs à la manière dont sont créées les filières et/ou classes bilingues que ce soit dans le premier ou dans le second degré.

La situation à l'école de Daoulas ne peut nous laisser indifférents. Des associations périscolaires prennent la parole pour mettre en cause la légitimité même des classes bilingues français/breton au sein de l'Education Nationale. Les propos sont outranciers voire mensongers.

L'union des enseignants de breton ne peut accepter que la filière bilingue soit ainsi mise en cause. La circulaire 2001-167 régit les classes bilingues de l'enseignement public et réaffirme leur place au sein de l'Education Nationale.

Les instituteurs et professeurs des écoles exerçant en classe bilingue souhaitent pouvoir travailler de façon sereine au sein des équipes d'écoles.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir intervenir auprès des instituteurs et professeurs des écoles du secteur de Daoulas afin de rétablir la légitimité et la réalité des classes bilingues dans le département.

L'association périscolaire de Logonna-Daoulas prétend agir au nom du respect de L'Ecole Publique, alors même que le battage médiatique orchestré autour de cette affaire ne peut que nuire à son rayonnement.

En proposant un enseignement bilingue aux enfants du secteur, l'école publique de Daoulas s'en trouverait enrichie de sa diversité, diversité respectueuse de l'égalité et du droit.

En espérant pouvoir compter sur votre compréhension et votre diligence, veuillez agréer, Madame l'Inspectrice, l'expression de mes respectueuses salutations.

A. Ar C'hozh

inspection académique Finistère
académie Rennes
Éducation nationale

L'Inspectrice de l'Education Nationale

à

Madame Armelle Ar C'hozh
Présidente d'UGB
Union des Enseignants de Breton
11, hent Pennkêr Bloaz Vihan

29120 PLOMEUR

Landerneau, le 18 avril 2005

INSPECTION DE L'EDUCATION NATIONALE

CIRCONSCRIPTION DE LANDERNEAU

Affaire suivie par
Catherine BELZON
Téléphone
02 98 21 38 38
Fax
02 98 21 57 98
Mél
Ce.0292108j
@ac-rennes.fr

7 ter, Venelle Ste-Anne
B.P. 116
29411
Landerneau Cédex

Références : D 309 – 04/05
Objet : Votre courrier du 10/04/05

Madame,

J'ai bien reçu votre courrier daté du 10 avril 2005, me faisant part de vos interrogations et inquiétudes face aux tensions entourant le développement de l'enseignement bilingue.

Il appartient à Monsieur l'Inspecteur d'Académie de construire une offre cohérente de l'enseignement bilingue dans le respect de la circulaire 2001-167, en accord avec les représentants des collectivités territoriales.

L'organisation de cet enseignement doit s'inscrire de manière sereine au sein de l'enseignement public. Une information est actuellement dispensée en ce sens par les services de l'éducation nationale au sein des conseils de maîtres ou conseils d'école.

Attentive comme vous à la nécessaire sérénité de fonctionnement des écoles de la circonscription, je vous prie d'agréer, **Madame**, mes salutations distinguées.

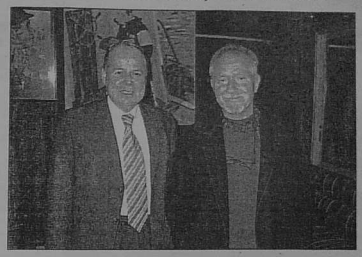
Catherine BELZON,

OF 20.04.05

Daoulas

Classe bilingue : Thomin et Le Gac, favorables

Dans un communiqué élaboré en commun, Jean-Pierre Thomin, conseiller régional en charge de la politique linguistique, et André Le Gac, conseiller général du canton de Daoulas, présentent leur point de vue sur la création d'une classe bilingue breton-français à Daoulas. Ils y sont très favorables.



Jean-Pierre Thomin conseiller régional et André Le Gac, conseiller général, unis pour la filière bilingue breton-français dans le canton de Daoulas.

À la question « une nouvelle classe maternelle bilingue intercommunale est-elle possible sur le canton de Daoulas ? » les deux élus Jean-Pierre Thomin et André Le Gac répondent résolument : **« Oui, parce que la demande existe (dix-neuf élèves volontaires), parce que l'école laïque est l'école de tous, parce que l'enseignement du breton est un droit reconnu par les institutions de la République et par l'Éducation nationale, bien sûr. »**

Le communiqué donne ensuite des précisions sur la situation réelle des classes bilingues dans le Finistère (63 classes bilingues publiques qui scolarisent 1 987 élèves). Dans l'enseignement privé, 963 élèves et à Diwan 1 113 sont inscrits.

Une convention additionnelle au contrat de Plan État Région, signée en 2002 par la région, les départements et l'éducation nationale, stipule que l'enseignement du breton se développe dans un cadre institutionnel qui considère que **« la sauvegarde et la promotion de la langue bretonne font partie du patrimoine de la République ».**

Par ailleurs, le conseil régional vient d'adopter, en décembre et à l'unanimité, des propositions pour une politique linguistique en faveur de la langue bretonne.

En ce qui concerne le plan local et le pays de Daoulas, les deux élus signalent que **« la concertation est en route depuis la dernière réunion des « maires du Sud » (du pays de Daoulas) à laquelle ont participé l'inspectrice de l'Éducation nationale et André Le Gac pour le conseil général. Lors de cette réunion, les maires ont demandé une étude à la SAFI (société d'aménagement du Finistère), qui précisera les diverses hypothèses de l'organisation de la filière bilingue publique sur le canton. »**

Jean-Pierre Thomin et André Le Gac sont convaincus que la création d'une filière bilingue au lieu de concurrencer la filière monolingue a plutôt un effet d'entraînement.

Le conseiller régional, par ailleurs maire de Landerneau, en veut pour preuve l'école Jules-Ferry de sa ville, qui a remonté ses effectifs à tel point qu'elle est devenue la première en classes monolingues depuis l'ouverture de la filière bretonnante.

En conclusion, **« une démarche démocratique, sereine, doit permettre à l'enseignement public de jouer son rôle d'éducation au service des élèves en respectant le choix des parents, dans l'unité et la diversité républicaine. »**

Amicale laïque : nouvelle pétition contre l'ouverture d'une classe bilingue à Daoulas

Après avoir déposé dans les mairies du secteur un paquet de 150 signatures d'une pétition contre l'instauration d'une école publique, laïque à deux ou trois vitesses fin mars (lire Ouest-France du 26-27 mars), l'amicale laïque de Daoulas et Logonna vient à nouveau de faire parvenir 150 nouvelles signatures, cette fois accompagnée d'une lettre adressée à chacun des conseillers municipaux des communes intéressées. Dans cette lettre datée du 1er mai, l'amicale laïque déclare : **« Nous rappelons que le problème qui est posé aux parents d'élèves des écoles publiques de Daoulas par le projet d'ouverture d'une classe bilingue, au-delà des méthodes employées par les tenants de ce projet (chantage, pressions, manipulations), est celui de la laïcité de l'école publique et de l'égalité républicaine (nul ne doit être discriminé ou favorisé en raisons de ses convictions) et que, pour nous, favoriser des parents, des enfants, avec des seuils d'ouverture, de fermeture différents, des moyens de fonctionnement particuliers et ceci en raison d'un choix personnel d'éducation, qui relève de la conviction, est discriminatoire vis-à-vis des autres enfants et parents et ouvre la porte au communautarisme et à tous ses dangers. »**

L'amicale laïque, en envoyant cette lettre à tous les conseillers du secteur invite ceux-ci à signer et à faire signer la pétition.

OF 12.05.05

Kemennadenn / Communiqué

D'an 10/05/05

Trawalc'h gant al labour diasur en deskadurezh divyezhek !

Ne c'hell ket ul labour a-zoare bezañ diazezet diwar postoù diasur.
Ret eo kavout un doare da ditlañ an holl supleanted.

- O tegas kresk da vad d'an niver a bostoù a vez kinniget da genstrivadeg kelennerien ar skolioù ispisial diabarzh : 2 bost evit Penn ar Bed, 6 evit Morbihan ar bloaz mañ ! N'eo ket trawalc'h evit ma vo titlet an holl ! Ha koulskoude eo ar memes re a servijo ar bloaz o tont da stañkañ an toulloù bet laosket gant ar re titlet.... da lâret eo ar postoù diaesañ ha kement-mañ evit un hanter gopr !

- O krennañ danvez ar genstrivadeg-se. Piv a c'hellfe labourat en ur mod dereat koulz er skol hag evit prientiñ ur genstrivadeg ken ledan he danvez ?

- O sevel ur stummadur dibaouez « prientiñ ar genstrivadeg » evito.

- O krouiñ ur genstrivadeg skolaerien evit ar re n'o deus aotregezh ebet.

- Hag ur wezh titlet an holl re o deus bet labouret kreñv er skolioù, lakaat postoù a-walc'h d'ar genstrivadeg ispisal diavaez evit ma ne vo biken a « is-mistri » ken en deskadurezh vrezhonek.

Armelle Ar C'hozh,
Prezidantez UGB

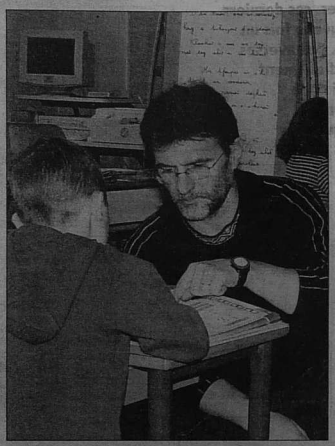
CERPE PUBLIK		
Departamant	Diavaez	Diabarzh
22	3	0
29	10	2
35	2	0
56	7	6
Sammad	**22**	**8**
CERPE PREVEZ		
22	3	
29	8	
35	0	
56	8	
Sammad	**19**	

Brezhoneg e Breizh Uhel

Manifestiñ a vo graet a-benn disadorn e Roazhon da zifenn an hentenn divyezhek. 400 bugel a gonter er skolioù brezhonek tro-dro da Roazhon.

Misioner7 « Marteze... » eme al Leonad. E skol divyezhek Bruz e vez kelennet e brezhoneg gant Joseph Madec. Bruz, Breizh Uhel, nepell eus Roazhon. « Amañ n'eo ket bet komzet brezhoneg morse. Er skol, n'em eus den ebet evit kaozeal brezhoneg, nemet ar vugale. Ha pa 'z a ar vugale er-maez ar skol, ne glevont netra ken. Amañ ne vez ket klevet ar re gozh o kaozeal ». Amañ n'eo ket brezhoneg an anvioù lec'h. Nag anvioù an dud. Nag ar panelloù.

En despet eus se e konter hiziv ouzhpenn 400 bugel e-barzh skolioù divyezhek Bro Roazhon. Kalz muioc'h evit ba kornioù zo e Breizh Izel.



● *Jospeh Madec : « Ma familh a zo e Lokmelar. Pa oan aet kuit e veze goulennet ganin eus pelec'h e oan. Santet em boa diouzhtu pegen pouezhus e oa kaout gwrizioù » (Foto Christian Tual)*

Ur c'hresk buan

Diwan ha Div Yezh a oa bet ar re gentañ o sevel skolioù brezhonek e Roazhon ugent vloaz zo. Dihun a zo deuet war o lerc'h. E Bruz eo bet ret stourm da grouiñ un hentenn divyezhek publik ivez. « An ti-kêr a oa a-enep. Daou vloaz zo e oa digoret ar c'hlas kentañ. Unan all a zo bet krouet ar bloaz-mañ ». 36 bugel. Ur c'hresk buan. Buanoc'h evit ba kornioù zo e Breizh Izel. « Diaes eo keit ma ne vez ket digor. Goude e teu an dud da welet. E penn kentañ e oa gwelet kalz a gerent dedennet gant ar yezh, familhoù o tont eus Breizh Izel alies, pe kerent a gave mat e vefe desket div yezh er skol. Met bremañ e weler tud o tont eus pep lec'h. Tud deuet da chom amañ abalamour d'o labour. Ur c'hresk spontus a zo amañ tro-dro da Roazhon. Betek re memes ».

Klask gwrizioù

Ha petra emañ an dud-se o klask e-barzh ur skol divyezhek? Ur bedagogiezh a galite, sur a-walc'h. Ha gwrizioù marteze. Evel m'en deus graet Joseph Madec. « Ma familh a zo e Lokmelar. Pa oan aet kuit e veze goulennet ganin eus pelec'h e oan. Santet em boa diouzhtu pegen pouezus e oa kaout gwrizioù. Chañs am boa, ha domaj e vefe bet koll an dra-se. Un doare all d'ober eo kelenn e brezhoneg. Ur sell ledanoc'h ho peus. Plijout a ra d'ar gerent ».

N'eo ket ur yezh estren

Dav dezhañ bremañ reiñ ar gwrizioù-se d'ar vugale. Gwrizioù kozh ha... nevez e Bro Roazhon. « Festoù-noz a zo dija e Roazhon. Hag ar brezhoneg n'eo ket ur yezh estren amañ. Un emsav a zo bet. Ur Skol Veur. Hag ur bern tud a zo o teskiñ brezhoneg. Ar pezh a vank eo gwelet hag impli jout ar yezh. Met gwir eo e Breizh Izel ivez. Ar re gozh er menez Are ne gomzont ket mui brezhoneg. Hag e kavan an dra-se spontus! Amañ eo pase poent ober un dra bennak war an tele hag ar radio ». « Ret eo krediñ » eme ar Leonad ivez. Misioner ar yezh...

Lionel Buannic

E galled, en français

Parents d'élèves et enseignants du breton manifesteront samedi à Rennes pour défendre les écoles bilingues de Rennes, Saint-Malo et Redon. Des pays où la langue bretonne n'a pratiquement jamais été parlée de toute son histoire. Pourtant, plus de 400 enfants sont aujourd'hui scolarisés en breton dans la seule agglomération rennaise. La demande est bel et bien là. Une demande de langue... et de racines.

Manifestadeg d'an 12 a viz Meurzh

Graet e vo manifestiñ e Roazhon 'benn disadorn gant Unvaniezh ar Gelennerien Brezhonek ha Div Yezh da zifenn ar c'hlasoù divyezhek an eil derez e Roazhon. Kaoz a zo da cherkh an doareoù d'ober gant an deskadurezh Stad. Riskloù a zo da zigalonat ar vugale eme Div Yezh.

Le Télégramme 10.03.05

Kelenn recrute des profs pour Diwan

OF 21.03.05

Ça marche pour Diwan. Le réseau d'enseignement en breton a repris sa progression, ce qui lui permet d'aborder l'avenir avec plus de sérénité. A condition de recruter de nouveaux maîtres. Une tâche confiée à Kelenn, son organisme de formation.

Kelenn bénéficie du statut d'Institut supérieur de formation pédagogique (1). Diwan ayant besoin de nouveaux enseignants, Kelenn commencera, à la rentrée, un nouveau cycle de formation de professeurs des écoles pour son réseau. Pour s'inscrire, il suffit d'être titulaire du bac et d'une licence ou diplôme équivalent, quelle que soit la discipline, et de parler et écrire le breton suffisamment bien pour suivre une formation en breton et être responsable d'une classe, en tant que stagiaire, à l'issue de la première année.

Les candidats sont ensuite sélectionnés par une commission de recrutement. La formation est gratuite et les étudiants sont rémunérés lors de la seconde année. A l'issue de ces deux années, les nouveaux maîtres bilingues perçoivent par Diwan pour enseigner dans les classes hors contrat. Pour le faire dans les écoles sous contrat, il leur faut réussir le concours organisé par l'Éducation nationale.

Peu à peu, l'enseignement bilingue devient donc un vrai métier. Et même un métier d'avenir, à en croire Yann Guillamot, directeur de Kelenn : **« Actuellement, il y a plus d'offres que de personnes disponibles ! »**

Jean-Yves MANAC'H.

***Contact :** Diwan, BP 147, 29411 Lan derneau cedex, tél. 02 98 21 54 95.*

(1) Kelenn fonctionne avec les crédits attribués par l'État pour la formation des enseignants des langues minoritaires à son homologue de Bézier, que les redistribue aux Basques, Catalans, Occitans, Alsaciens et Bretons.



Ouest-France

Yann Guillamot, directeur de Kelenn.

□ **L'école Diwan de Paris** propose une journée portes ouvertes samedi 12. Rendez-vous à partir de 11 h, au 7, rue du Moulin Vert, Paris XIVe. Conférence sur le bilinguisme avec Patrick Caudal, du CNRS, à 14 h 30. Contact : 01 45 43 13 74.

Diwan, oui ! Mais où ?

OF Le Télégramme PERROZ-GIREG 30.03.05

Diwan ouvrira bien son école à la rentrée prochaine. Tous les enfants sont les bienvenus. L'association cherche pour l'instant un lieu d'implantation sur la Côte de Granit Rose.

Samedi après-midi, une réunion d'information était ouverte aux futurs parents d'élèves de l'école Diwan qui va s'implanter sur la Côte de Granit Rose, à la prochaine rentrée scolaire. Actuellement, les effectifs se situent entre 12 et 15 enfants. Mais le comité de soutien espère que d'autres inscriptions seront enregistrées et précise que, de toute façon, les enfants seront acceptés en cours d'année.

Totale immersion

Le président de l'association des parents d'élèves de la future école Yves-Marie Le Bras a présenté aux parents la façon dont l'enseignement du breton entre dans la vie des enfants. En totale immersion, les petits apprennent très vite. « Même l'aide-maternelle qui va seconder l'institutrice parle le breton », « Les quatre niveaux travaillent ensemble, « les plus petits apprennent aux plus grands ».

Guirec Connan explique aussi : « On a tendance à sauciss onner les tranches d'âge. A Diwan, on retrouve la configuration des écoles dans les campagnes : les petits écoutent les plus grands qui, eux-mêmes, vont introduire le breton dans le langage des plus petits ». C'est pourquoi les écoles Diwan ne reçoivent que de petits effectifs à la fois.



● *Yves-Marie Le Bras, président de l'association des parents d'élèves de la future école Diwan.*

Et si les parents ne parlent pas breton ?

Le français n'apparaît qu'à partir de la classe de CE1. « En fin de primaire, les élèves sont bilingues ».

Une maman s'interroge alors : « Comment ça se passe pour les devoirs si les parents ne parlent pas le breton ? ». Guirec Conan assure que le suivi se passe très bien. Tous les soirs, il y a quelques lignes à lire pour le cours préparatoire. Les institutrices mettent des annotations en français. « On peut alors très bien apprendre en même temps ! ».

Diwan s'enorgueillit de 100 % de succès au brevet et de 93 % de réussite au bac. Guirec Conan précise que les cours de la sixième à la troisième se déroulent à Plésidy et que le lycée accueille les élèves à Carhaix. Tous les enseignants des écoles Diwan ont les mêmes diplômes que dans l'Éducation nationale.

Une garderie et une cantine

L'école disposera d'une garderie et d'une cantine. Diwan breizh doit se réunir pour décider de l'ouverture de l'école Diwan sur la Côte de Granit Rose. Il faut savoir que l'enseignement y est gratuit, laïque et ouvert à tous. Le poste d'enseignant qui va être créé sera payé par Diwan. Dans cinq ans, celui-ci sera pris en charge par l'Éducation nationale et, si l'école s'étoffe, Diwan, soucieuse de conserver de petits effectifs dans les classes de ses écoles, met un poste supplémentaire à disposition de l'établissement.

Pour le local, rien n'est encore fixé. Les propositions sont les bienvenues. Tél. 02.96.23.36.91.

Yvias : ils voudraient mettre leur enfant à l'école de Kérity

La carte scolaire en question

OF 07.03.05

Un couple de parents d'élèves d'Yvias souhaiterait envoyer leur enfant à l'école de Kérity. Vendredi soir, le conseil s'est opposé à leur demande par 8 voix contre, 4 pour et un blanc, en raison d'un risque pour l'école d'Yvias.

Le débat est apparu vendredi soir en séance du conseil, lors des questions diverses, quand le maire a autorisé une parent d'élève à lire un texte, où elle et son conjoint demandent l'autorisation aux conseillers d'inscrire leur enfant en classe bilingue à Kérity. La commission école avait déjà refusé un bon de sortie pour l'enfant par le passé. La jeune mère de famille a plaidé sa cause, en soulignant que c'était un choix culturel, qu'elle et son conjoint ne travaillant pas à Paimpol, ce n'était pas non plus une question de facilité. Joseph Le Peuch, adjoint chargé des affaires scolaires, a alors pris la parole pour souligner que **« l'équipe municipale s'est trop battue pour que l'école reste ouverte. On ne peut pas laisser partir les enfants de la commune, on ne peut pas revenir en arrière. »** Guy Le Gonidec s'est alors interrogé sur le droit des conseillers **« de refuser aux parents qui en font le choix d'offrir aux enfants une éducation qui n'est pas dispensé sur le territoire de la commune. »** Le maire a donc décidé de procéder à un vote à bulletin secret. La question étant d'autoriser ou non la sortie d'un élève pour aller en classe bilingue. Après dépouillement le nom l'emporte avec 8 voix contre 4 oui et un vote blanc. La jeune mère dépitée a alors annoncé que l'enfant serait probablement dirigé vers l'école Diwan de Paimpol.

UGB, 2 straed Kreiz ar Vourc'h, 29 270 SANT-HERN
Communiqué / Kemennadenn d''an 08.04.05

Derc'hel gant ar c'helenn divyezhek en eil derez : Sevel hentennoù divyezhek gwirion.

Ret eo da holl skolidi divyezhek ar c'hentañ derez publik kaout tu da zerc'hel gant an deskadurezh divyezhek en eil derez e forzh peseurt tolead e vije.

Ur youl politikel an hini a vank evit :

- Ma vo kresket al lodenn eus an danvezioù kelennet e brezhoneg, betek tizhout, d'an nebeutañ hag ar buanañ ar gwellañ, un hanter eus an amzer-skol evit ma vo barrek ar skolidi da zerc'hel gant o studioù e brezhoneg ha da chom betek penn er rummadoù divyezhek,
- Ma kresko an niver a skolidi en hentadoù divyezhek betek tizhout an niver a 8 pe 10 skoliad e pep rummad evit ma chomfe bev ha dedennus ar c'hentelioù, ha kuit d'ar skolidi divyezhek a 'n em gavout o-unanig betek re,
- Ma vo gwellaet diazezoù-labour ar gelennerien en doare da zedennañ tud yaouank niverusoc'h d'ar vicher : strollañ an implijoù-amzer war an nebeutañ posupl a skolioù, ha war eurvezhioù reizh an devezh-labour.

Goulenn a ra UGB eta:

- Ma vo kreñvaet rouedad an hentadoù divyezhek o krouiñ ar buanañ ar gwellañ un eil pe un trede lec'hienn er c'hentañ derez tro-dro d'ar skolaj e lec'h ma zo diouzh ur gevrenn divyezhek,
- Ma vo savet linennoù kirri-boutin pe taksi a-ratozh-kaer, ma rank ar skolajidi divyezhek mont betek ur skolaj all estroc'h evit hini o zolead,
- Ma vo digoret kevrennoù divyezhek er skolajoù war ar maez, tost d'al lec'hiennoù pe d'ar rouedadoù klasoù divyezhek bet savet er c'hentañ derez,
- Ma vo raksoñjet ha lakaet e pleustr kement tra a zo ezhomm evit degemer skolidi divyezhek niverusoc'h-niverusañ : digeriñ lec'hiennoù nevez war diazez parder ar yezhoù en amzer-skol

Degas a ra UGB he skoazell da skolaerien, kelennerien ha tud bugale Benac'h-Louergad-Plounevez-Moedeg e kreiz o stourm evit ma vo digoret ur gevrenn divyezhek. War an-dro e c'houlenn UGB ma vo kreñvaet lec'hiennoù Gwengamp ha Lannuon evit ma c'hello ar familhoù kontañ war ur rouedad poellek a gelennadurezh divyezhek e Bro dreger, eus ar skol-vamm d'ar skolaj.

Armelle Ar C'hozh, prezidantez UGB.

UGB, 2 straed Kreiz ar Vourc'h, 29 270 SANT-HERN
Communiqué / Kemennadenn d''an 08.04.05

Poursuite des filières bilingues dans le second degré : Exiger les moyens de la qualité.

Quel que soit le pays concerné, la poursuite en second degré pour les enfants issus des classes bilingues publiques doit être effective.

Seule **une volonté politique** permettra que les conditions soient réunies pour que :

- Le nombre de matières enseignées en breton atteigne dans un bref délai, **la parité horaire**, condition minimale d'un niveau de langue permettant la poursuite d'études en breton et donc de fidélisation des effectifs en section bilingue.
- **Les effectifs puissent monter en puissance** afin d'atteindre rapidement le seuil de 8 à 10 élèves par niveau qui permet de garder une attractivité au cours et d'éviter un sentiment d'isolement par rapport aux autres collégiens.
- **Les conditions de travail** des enseignants de/en breton soient **améliorées** et plus attractives : nombre limité d'établissements d'exercice, emplois du temps intégrés à la journée normale de travail…

UGB demande :

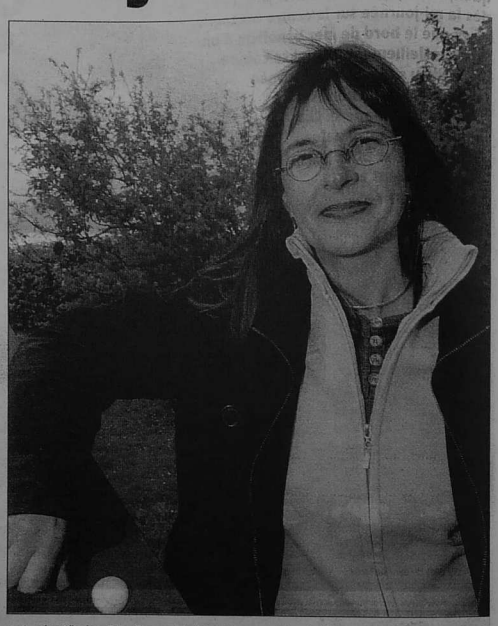
- **Que soit renforcé le dispositif existant,** en créant le plus rapidement possible un deuxième ou un troisième site primaire autour du collège public où une filière bilingue fonctionne.
- **Que soient organisés des transports** spécifiques si le collège d'accueil de la filière bilingue n'est pas le collège de secteur.
- **Que soient ouvertes des sections bilingues dans les collèges ruraux** à proximité des réseaux mis en place à l'école primaire.
- **Que la montée en puissance soit planifiée** par des engagements forts : création de nouveaux sites, mise en place de la parité horaire.

UGB soutient l'action des enseignants et parents de Benac'h-Louargat-Plounevez Moedeg dans leur demande d'ouverture de filière et demande que parallèlement soient renforcés les sites de Gwengamp et Lannuon afin de proposer aux familles une offre cohérente d'enseignement bilingue public de la maternelle au collège.

Armelle Ar C'hozh, prezidantez UGB.

Reuz. Brezhoneg er skolaj

E Mezheven e vo gwelet bugale forzh pegement o kuitaat skolioù divyezhek d'ar vont d'ar skolaj... e galleg. Skolajoù brezhonek n'eus ket a-walc'h. Fuloret eo ar vistri skol.



● *Armel ar C'hozh : « E Bro Gerne zo bet distrujet tout ar pezh hon doa klasket sevel e skolajoù Douarnenez ha Pont n'Abad. Digoret zo bet ur "pôle breton" e Kemper hepken. 20 kilometrad pelloc'h. Ar vugale n'int ket prest da vont ken pell ». (Foto Claude Prigent)*

Abaoe eizh vloaz emañ hi o kelenn e-barzh skol bublik Ploveur, Bro Vigoudenn. Bemdez oc'h ober wardro ar re vihan, o klask souten ha sikour anezho da gomz brezhoneg. Ouzhpenn 160 bugel o deus kanet, c'hoariet, ha desket gant Armel ar C'hozh. Pet a oar brezhoneg bepred en o zouez ? « Un dra vat eo goulenn an dra se », eme ar vestrez skol. Morse ne oa bet goulennet ganti. Ne oar ket re. Pe gouzout a ra mat kentoc'h. « Ne chom ket kalz, kae sur ! ».

Anat eo. Klevet e vez brezhoneg gant ar vugale er skol vamm, er skol kentañ derez ha goude-se... netra ken. Echu. N'eus ket klasoù divyezhek er skolaj, pe nebeut. « E Bro Gerne zo bet distrujet tout ar pezh hon doa klasket sevel e skolajoù Douarnenez ha Pont n'Abad. Digoret zo bet ur "pôle breton" e Kemper hepken. 20 kilometrad pelloc'h. Ar vugale n'int ket prest da vont ken pell. Ha nac'het eo bet deomp ur c'harr boutin da gas anezho. Al lodenn vrasañ eus ar vugale a zo chomet a-sav gant ar brezhoneg. Ar re all a zo aet d'ar skolaj Diwan. » Poanius, digalonus. « Ha skuizhus », eme prezidantez an UGB, Unvaniezh ar Gelennerien Brezhonek.

Ur sapre c'hoari etre ar velestradurezh hag an dilennidi

Ar pezh a vez gwelet e Ploveur a vez gwelet hiziv e pep lec'h e Breizh. « Douarnenez, Plougastell, Skaer, Benac'h... ». Bewech ez eus a-walc'h a vugale. Bewech ez eus ur skolaj nepell ouzh o skolioù. « Met n'eus youl ebet. A-wechoù ez eus ur sapre c'hoari etre ar velestradurezh hag an dilennidi : dre faot den ebet ! Koulskoude e ouzomp gwelloc'h bremañ ar pezh ne gerzh ket : morse ne vez kinniget diouzhtu ur gwir divyezhegezh e-barzh ar skolajoù. 5 pe 6 eurvezh e brezhoneg : n'eo ket a-walc'h ! Ne vo nemet ar re wellañ o vont betek penn. Re ziaes e vo d'ar re all heuliañ kentelioù abalamour d'ar yezh. Beuzet e vint gant ar galleg ». Re zister plas ar brezhoneg e-barzh ar c'hlasoù. Re zister ivez e porzh ar skolaj. « Ar brezhoneg n'eo ket mui yezh an darempredoù. N'eo ket plijus evit ar vugale. Dipitus eo evit ar gelennerien. Hag ur wech ma vo choazet gant an hini henañ mont d'ur skolaj e galleg, e vo graet ar memes choaz gant an eil, hag an trede hini e-barzh ar familh. » Lost ebet d'ar gudenn.

Un afer galloud gant ar Rannvro

Fiziañs he doa bet Armel ar C'hozh o welet ur politikerezh nevez evit ar yezhoù e Breizh ar bloaz paseet. C'hwerv a-walc'h eo hiziv. Ne cheñch ket buan an traoù war he mennozh. « Ni a soñj deomp e vefe bet tu d'ar Rannvro goulenn muioc'h a c'halloudoù. E Euskadi ez a buanoc'h an traoù, war a seblant. Emaomp o vont da sell pizh. »

E-keit-se e vo gwelet c'hoazh e Mezheven bugale o kuitaat he skol da vont da Bont n'Abad d'ar skolaj e galleg...

Lionel Buannic

E galleg, en français

Depuis huit ans, plus de 160 enfants ont chanté, récité, appris en breton dans sa classe. Combien sont encore capables de parler la langue ? Très peu certainement, car rares sont ceux qui ont pu poursuivre des études en breton. L'ouverture de véritables classes bilingues dans les collèges et les lycées est aujourd'hui une urgence pour assurer une pérennité à la langue.

LE TELEGRAMME 05.05.05

Derc'hel kont eus pep tra kent digeriñ un hentad divyezhek en ur skolaj publik ?

Sav poent ar skolaerien hag ar gelennerien : pehini eo ho soñj?

1- digeriñ er skolaj tostañ ouzh ar skol kentañ derez

Aezamantoù	Diaezamañtoù
- Ul lec'h tost ouzh ti ar vugale - Gwrieziennet mat er vro - Brezhonegerien tro dro d'ar vugale - Un niver bihan a skolajidi - Evit mirout ouzh ar youankiz a guitaat ar maezioù	- un niver re vihan a skolajidi ne zegas ket nerzh ha startijenn - un drederenn eus bugale CM2 -d'an nebeutañ- a yelo da lec'h all - memes bugale adalek ar skol vamm hogen mard int mesket gant reoù all - re nebeut a eurvezhioù - diaes eo da heuliañ evit ar re n'o deus ket ul live mat (liammet gant ar pezh a zo a-raok) - ar skolajidi ne gavont ket sikour er gêr war bouez unan pe zaou - an opsionoù ha diaezamantoù an implij amzer a laka lod da guitaat - ne chom ket kalz erruet e 3de klas - ur paour kaezh kelenner riñset ha digalonekaet o foetañ bro par ma c'hall war 3 pe 4 skolaj...

2- digeriñ en ur skolaj muioc'h kreizennet

Aezamantoù	diaezamañtoù
- ur stropad bugale dereat a-walc'h o tont eus skolioù disheñvel - kentelioù plijusoc'h evit ar c'helenner - an niver a eurvezhioù tost ouzh ar parder a vir ouzh ar skolajidi a guitaat an hentad. - Ur c'helenner stabil a zo ul lodenn eus skipailh ar skolaj.	- ur c'harr boutin da dapout bep mintin - ul lec'h diwrieziennet ha pell diouzh buhez ar familh - mignoned o vevañ pell a-walc'h - skolajoù re vras - skolajoù lec'hiet e kêrioù bras e lec'h n'ez eus buhez ebet e brezhoneg.

3- an diskoulm ?

Ur skolaj bihan a-walc'h.
Ur skolaj tostig a-walc'h ouzh buhez ar familhoù ha buhez ar vro pe ur c'harr boutin a-ratozh o loc'hañ diouzh ar skol divyezhek kentañ derez (un hanter eurvezh hent d'ar muiañ).
Un niver a vugale dereat a-walc'h, mioc'h evit 8/10 dre live.
Un niver a eurvezhioù o tostaat d'ar parder.
Ur sikour e brezhoneg evit ar vugale d'an abardaez.
Kentelioù plijus hag efedus (dre ret !)

4 – ha penaos ta ?????? Deoc'h da respont hervez ho pro...

Piv a vo aesoc'h da gendrec'hiñ?
Kuzulierien veur ho tepartamant, pe ar rektor hag e skipailh ?
Pelec'h ez eus kelennerien prest da gelenn o danvez e brezhoneg ?
Penaos emañ an traoù er skolioù kentañ derez tro-dro ?
Daoust hag eñ e vo posupl krouiñ un eil (pe trede) lec'h hep distabilaat ar skolioù all?
Piv a zo prest da sevel eurvezhioù labour noz e brezhoneg?

Kasit ho soñj ! C'hwi an hini eo, mouezh ar gelennerien !

Filière bilingue au collège : le non du rectorat

Après l'inspection académique, le rectorat. « **Nous avons reçu une nouvelle fin de non-recevoir** », déplore Chantal Guillou, l'une des parents d'élèves composant la délégation (trois parents, deux enseignants) reçue jeudi, à Rennes, par Rémy Guillou, inspecteur pédagogique régional. Leur demande d'ouverture d'une filière bilingue destinée à accueillir quatre élèves, à la rentrée, au collège de Belle-Isle-en-Terre, n'a pas reçu _ avant la réunion d'une commission paritaire administrative _ d'écho favorable des services rectoraux, qui privilégient les pôles de Guingamp et Lannion. Au grand regret des parents des écoles primaires bilingues de Belle-Isle-en-Terre, Louargat et Plounévez-Moëdec, auprès desquels un sondage a été effectué : « **Sur vingt-deux familles, aucune ne compte envoyer son enfant à Guingamp**, indique Chantal Guillou. **Soit elles font le choix de Diwan ou de la filière monolingue de Belle-Isle-en-Terre.** » Une situation d'autant plus regrettable, pour les parents, qu'à Belle-Isle-en-Terre « **les enfants bénéficieraient d'un environnement favorable, avec notamment du personnel non-enseignant parlant breton** ». Si le rectorat restait sur ses positions, les parents envisageaient hier soir d'autres actions, allant jusqu'à l'occupation du collège.



Avec ses banderoles, la délégation bellilloise s'est fait remarquer hier devant le rectorat, à Rennes.

Benac'h 01.04.05

Unvaniezh Demokratel Breizh
Union Démocratique Bretonne

Membre de la fédération Régions & Peuples Solidaires
Membre du Parti Démocratique des Peuples d'Europe – Alliance Libre Européenne

Communiqué de presse : Finistère
Quimper, le 20 mars 2005

Enseignement public bilingue : l'UDB soutient l'action de Div Yezh pour la continuité de la filière en collège et demande un transfert de compétences de l'Etat vers la Région

L'Union Démocratique Bretonne (UDB) apporte son soutien à la manifestation organisée par Div Yezh (association des parents d'élèves de l'enseignement bilingue public) le mercredi 23 mars devant l'Inspection académique à Quimper.

L'UDB dénonce les carences de l'Education nationale qui, avec une obstination coupable, se refuse à construire un enseignement bilingue de qualité dans l'enseignement secondaire. C'est ainsi que, pour la première fois depuis la création de la filière bilingue publique en 1983, alors que la progression des effectifs se poursuit dans le premier degré, le nombre des élèves inscrits en collège est en baisse (5,13%). Mais, sans doute est-ce le but recherché…

Pour l'UDB, le problème du recrutement des collèges demande le développement d'une politique soutenue d'ouverture d 'écoles bilingues dans le premier degré. Seul un maillage important d'écoles bilingues sur le territoire breton pourra permettre d'augmenter les effectifs des collèges bilingues. Nous aurons ainsi un enseignement bilingue populaire de qualité et ouvert à tous.

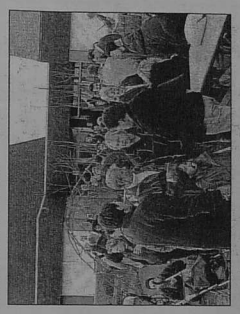
L'UDB soutient pleinement la revendication de création de sites en collèges dès la rentrée 2005 afin que les enfants des classes bilingues de Douarnenez, Concarneau, Scaër, Guipavas, Plougastel-Daoulas (pour ce qui concerne le seul Finistère) aient la possibilité de suivre une sixième bilingue dans leur collège de proximité.

Sur un plan général, l'UDB constate avec regret que le plan de développement d'enseignement du breton voté à l'unanimité par le Conseil régional de Bretagne en décembre n'est aucunement pris en compte par le Rectorat, pas plus d'ailleurs que n'est respectée la convention additionnelle au contrat de plan Etat-Région. Compte tenu de la mauvaise volonté patente de l'Education nationale, l'objectif affiché par le Conseil régional d'atteindre à l'horizon 2010 les 20000 élèves dans l'enseignement bilingue, apparaît d'ores et déjà comme des plus hypothétiques.

L'UDB rappelle qu'elle demande un transfert de compétences à la Région, dans le cadre du droit à l'expérimentation, pour l'enseignement bilingue breton-français dans les trois filières existantes (Diwan, Div Yezh, Dihun) ainsi que pour les cours facultatifs ou optionnels de breton. Pour l'UDB, c'est aux Bretons et à eux seuls qu'il appartient de décider de l'avenir des langues de Bretagne.

Bernard Le Mao, responsable de la fédération du Finistère, 02 98 64 29 56
Herve Le Gall, porte-parole pour la langue bretonne, 02 96 24 25 09

Filière bilingue au collège : le mouvement se durcit



● *Près de 200 personnes ont apporté leur soutien à la défense de la filière bilingue au collège et à l'occupation des bâtiments.*

Depuis lundi matin, les parents d'élèves des écoles bilingues franco-breton de Belle-Isle-en-Terre, Louargat, Plounévez-Plounéïn, occupent le collège de Pratélès à Belle-Isle-en-Terre.

Plus de 200 personnes

Devant le refus du rectorat à ouvrir une filière bilingue, au collège, à la rentrée 2005, les parents ont durci le mouvement et occupent désormais les bâtiments du collège. Ils ont été reçus par le principal du collège, qui a rendu compte de la détermination des parents d'élèves à l'inspecteur d'académie. Plus de 200 personnes étaient présentes hier soir sur le site, dont de nombreux élus, parents, enseignants et amis de l'école. Ils ont pu compter sur le renfort des manifestants, devant l'attitude de l'Éducation nationale pour l'ouverture d'une filière bilingue, dès la rentrée 2005, qui est indispensable à la survie des écoles bilingues du secteur et au maintien d'un collège en milieu rural.

BELLE-ISLE-EN-TERRE

Télégramme 07.04.05

Filière bilingue au collège : les parents d'élèves déterminés



● *Un cours d'histoire-géographie en breton a été donné aux enfants des écoles bilingues dans le hall du collège.*

L'action des parents d'élèves s'est durcie par l'occupation du collège, toute la nuit de mardi à mercredi, et devait se poursuivre la nuit dernière. La détermination d'élus, parents et amis du collège est de plus en plus forte. Hier midi, un cours en breton a été dispensé aux élèves des écoles bilingues dans le hall du collège qui affichait complet. D'autres actions sont envisagées aujourd'hui, faute de réponse positive du rectorat.

Une lettre ouverte du personnel du collège

Dans une lettre ouverte, le personnel du collège met en avant sa position face au refus du rectorat d'ouvrir une filière bilingue.

« Le collège de Belle-Isle-en-Terre puise ses principaux effectifs dans les écoles de Louargat, Belle-Isle et Plounévez-Moëdec. Il s'avère que depuis plusieurs années, le bilinguisme français-breton s'y est fortement développé (111 élèves actuellement en maternelle jusqu'au CM2), et ceci très certainement grâce à une forte identité culturelle locale, un investissement important des enseignants et des parents, ainsi que la promesse d'une continuité au collège de proximité, celui de Belle-Isle-en-Terre »

« A ce jour, les premiers enfants sont en âge de rentrer en 6e à la rentrée prochaine de septembre 2005, mais le rectorat leur refuse l'ouverture d'une filière bilingue. Ce groupe d'élèves ferait partie intégrante d'une classe de sixièmes mais suivrait en classe bilingue trois heures de breton et trois heures d'une autre matière enseignée en langue bretonne. »

L'avenir de l'établissement

« La création de cette filière serait un enrichissement pour l'ensemble du collège dont plusieurs personnes, professeurs ou agents sont bretonnantes. D'autre part, il est à craindre que s'ils n'obtiennent pas satisfaction, les parents dirigent leurs enfants vers un autre établissement, ce qui conduirait une perte d'effectif non négligeable et préjudiciable pour l'avenir de notre établissement situé en milieu rural. »

« C'est pourquoi, le personnel du collège soutient avec force et détermination la création de cette filière, nécessaire à une continuité logique. Jugeant que le report à une date ultérieure de l'ouverture de la filière va à l'encontre des intérêts des enfants, des familles, du collège et donc de l'ensemble de la population du canton, le personnel du collège de Belle-Isle-en-Terre demande un réexamen rapide de la décision rectorale. »

Ouest-France
Jeudi 14 avril 2005

Parents, enfants, élus, défenseurs de la langue bretonne ont défilé ensemble

150 manifestants pour un collège bilingue



Mercredi après-midi, plus de 150 personnes ont défilé dans les rues de Belle-Isle-en-Terre pour la filière bilingue français-breton du collège.

Mercredi après-midi, plus de 150 personnes, parents d'élèves, enfants, élus locaux et défenseurs de la langue bretonne, ont défilé dans les rues de Belle-Isle-en-Terre. Leur souhait à tous ? L'ouverture d'une filière bilingue français-breton au collège de Belle-Isle-en-Terre, comme promis en 1998 par l'Éducation nationale. Nouvel acte, ce matin, avec une réunion en sous-préfecture de Guingamp.

« On ne demande pas une classe, explique Véronique Le Piolet, parent d'élève. Dans un premier temps, seulement six heures de cours : trois de breton et trois d'histoire-géographie en breton, pour les quatre premiers élèves, à sortir des écoles bilingues du canton. » Hier, plus de 150 personnes ont défilé dans les rues de Belle-Isle-en-Terre pour protester contre le refus du rectorat d'ouvrir la filière bilingue français-breton au collège de Belle-Isle-en-Terre.

Cent onze dans six ans

Pour comprendre la colère des quarante parents qui occupent - pacifiquement - nuit et jour « **et sans déranger les cours** », le collège depuis plus de dix jours, il faut remonter à 1998. « **A cette époque, on a ouvert des sections bilingues dans les écoles de Belle-Isle et Louargat, suivies de celle de Plounévez-Moëdec - Plounérin avec la promesse de créer, ensuite, un pôle solide avec le collège de Belle-Isle. Et qu'enfin les enfants aillent à Guingamp, au lycée Pavie. Maintenant, on nous dit non pour Belle-Isle-en-Terre, et pour le lycée, on veut les envoyer sur Lannion. Ce n'est pas ce qui était prévu, et ce n'est pas du tout notre vision du service public de proximité.** »

À la rentrée prochaine, quatre enfants sont concernés par la filière bilingue, mais dans les six ans à venir, ils sont cent onze. « **Or, si on commence à envoyer nos enfants ailleurs, les autres suivront pour des raisons d'organisation. Et il n'y aura jamais de filière bilingue au collège de Belle-Isle.** » Une non-ouverture qui bénéficierait surtout au collège Diwan, de Plésidy. « **On voit bien le complet décalage entre ce que les politiques, élus par le peuple au suffrage universel, souhaitent faire appliquer, et le pouvoir de hauts fonctionnaires qui freinent, voire bloquent nos programmes.** » Dans la manifestation, la conseillère régionale UDB Mona Bras s'en prend au rectorat. « **On a l'impression que ces décisions ont vocation à casser l'enseignement bilingue public au profit du privé, et ils le font dans tous les départements bretons.** »

Présents depuis le début du conflit, les élus locaux, le président de la communauté de communes de Belle-Isle-en-Terre, Jean David, en tête, n'ont pas l'intention de baisser les bras. « **C'est un conflit exemplaire et responsable. Ce qui est en jeu, aujourd'hui, c'est l'aménagement du territoire.** » Une délégation sera reçue en sous-préfecture de Guingamp, ce jeudi, à 10 h, en espérant que le recteur lui apporte des solutions. Dans la délégation, le principal du collège, Jean-Claude Kozlowski, qui dit espérer un dénouement heureux, précise que, quoi qu'il arrive, « **à partir de ce jeudi, je serai obligé de m'en tenir aux textes** ».

Nicolas DENOYELLE.

OF 15/04/05

Prévert et Belle-Isle-en Terre vont se partager un enseignant

Bilinguisme : la fusion des collèges



Après leur réunion en sous-préfecture, élus et parents, ont discuté des propositions faites pour la filière bilingue du collège.

Après 10 jours d'occupation du collège de Belle-Isle-en-Terre, un accord est en passe d'être trouvé entre les représentants de l'État et les parents d'élèves. Pour septembre, un enseignant se partagera entre Guingamp et Belle-Isle et une partie des cours se fera en visioconférence. Les parents voient ça d'un mauvais œil.

« La solution d'un professeur de breton présent pour trois heures et en visioconférence pour les trois autres n'est pas satisfaisante. Surtout que s'ils commencent à faire ça avec le breton, rien ne les empêche ensuite de le faire avec d'autres langues comme l'anglais ou l'espagnol. » Hier midi, à la sortie d'une réunion avec l'inspecteur d'académie à la sous-préfecture de Guingamp, les parents d'élèves qui occupent jour et nuit depuis dix jours le collège de Belle-Isle-en-Terre ne semblaient pas satisfaits. « **Mais malgré tout si nous obtenons une promesse écrite de ce qui a été avancé, je pense que nous allons décider de lever le camp.** » Il y a quelques semaines, les parents des enfants actuellement en filière bilingue français-breton dans les écoles de Louargat, Plounevez et Belle-Isle-en-Terre apprenaient que le rectorat refusait l'ouverture d'une filière bilingue au collège de Belle-Isle. Ouverture pourtant promise en 1998 par l'Éducation nationale. « **Oui mais il y a eu une grosse déperdition entre-temps et du coup il n'y a que quatre enfants pour la filière bilingue à la rentrée prochaine** », souligne le sous-préfet Eddie Bouttera. Cette décision de non-ouverture a très vite mobilisé les parents concernés, appuyés par des élus locaux, mais aussi le monde politique, associatif et culturel breton et après plus de dix jours de conflit, la mobilisation a permis d'avoir des propositions.

Provisoire

« La meilleure solution pour nous c'est d'utiliser l'enseignante d'histoire-géographie qui est sur place à Belle-Isle-en-Terre, a des disponibilités horaires et qui parle couramment breton, maintiennent les parents. **Au lieu de ça on va se partager un enseignant avec le collège Prévert qui sera obligé de se déplacer. Quand il sera trois heures présent à Belle-Isle, il sera en même temps en visioconférence pour les élèves de Guingamp et réciproquement pour les trois heures restantes. C'est un système bancal et il a intérêt à n'être que provisoire.** »



Mais les représentants de l'État ne l'entendent pas ainsi. Michel Le Bohec, inspecteur d'académie en tête. « **L'enseignante de Belle-Isle dont parlent les parents est remplaçante et pas titulaire de son poste. Et de toute façon on ne peut baser ce dispositif sur une personne. Nous testons déjà la visioconférence et ça marche très bien. Et évidemment quand il y aura suffisamment d'élèves on reverra la copie.** » Pour le sous-préfet c'est une grande avancée. « **Nous avons fait preuve d'une grande ouverture d'esprit. Ce sont des propositions innovantes et il est désormais nécessaire que l'occupation cesse.** » Ce vendredi matin, des parents vont s'entretenir à Belle-Isle-en-Terre avec Rémy Guillou, inspecteur de langues et culture régionales pour le rectorat, afin de voir la mise en place de la filière bilingue. « **Une fois que nous aurons un écrit, nous pourrons envisager l'évacuation du collège dont nous**

Belle-Isle-en-Terre

OF 16.04.05

Collège : les parents d'élèves lèvent le camp

Après un accord politique obtenu dans la douleur, deux semaines d'occupation, jour et nuit, des locaux du collège du Prat-Elès par les parents d'enfants scolarisés en filière bilingue, français-breton, sur les sites de Louargat, Belle-Isle-en-Terre et Plounévez-Moëdec, les parents lèvent le camp. La deuxième réunion, à Belle-Isle, avec les instances de l'Éducation nationale, MM. Guillou et Bourget, a été la bonne. L'accord, entre les parties, est établi en 3 points **« 1. reconnaissance de la filière bilingue au collège de Belle-Isle dès la rentrée 2005. 2. refus de mise en place d'un dispositif de viso-conférence ou de visio-cours articulés entre le collège de Belle-Isle et le collège de Prévert à Guingamp. 3. la proposition des enseignants représentants l'UGB et des représentants de parents servira de base de travail au groupe de pilotage. »** Ce 3e point s'articule en plusieurs. Les enfants de Guingamp et de Belle-Isle restent scolarisés dans leur collège de secteur ; les deux collèges en mutualisent leurs moyens pour organiser les heures en langue bretonne. Dès que les moyens humains (enseignants) seront disponibles la parité horaire sera effective. Les cours en langue bretonne seront proposés en alternance sur les 2 sites. Les déplacements ne pourront excéder un trajet hebdomadaire pour les élèves de chaque site. Ce dispositif permettra à terme le fonctionnement autonome d'une filière bilingue dans chacun des deux collèges dès qu'il y aura un nombre suffisant d'élèves. La continuité de ces 2 filières trouvera place au lycée Pavie à Guingamp. La 1re réunion du comité de pilotage aura lieu début mai. De passage sur le site bellislois, Jean-Pierre Thomas, conseiller régional et président de la commission culture chargée de la politique linguistique, affirme : **« Ce qui a été fait à Belle-Isle va servir à toute la Bretagne. On a fait avancer les lignes... Il faut prendre en considération l'enseignement de proximité. »** Sur le conflit, Jean David conclut : **« Les parents vont sortir dans la dignité avec de vrais acquis ».**



De gauche à droite : le principal du collège, Jean-Claude Kozlowski ; Jean David, maire et président de la communauté de communes ; Eddie Boutterra, sous-préfet ; Jean-Pierre Thomas, conseiller régional, Véronique Le Piolet, président de l'association Div Yezh Bro Léguer, sont satisfaits du dénouement du conflit.

U.G.B.
Unvaniezh ar Gelennerien Brezhoneg
Union de Enseignants de Breton

Synthèse des propositions élaborées par les représentants de l'U.G.B. au cours de la réunion du vendredi 15 Avril 2005 à Belle-Isle-En-Terre.

Participaient à la réunion :
Monsieur Domnique Bourget, Inspecteur d'Académie Adjoint
Monsieur Rémi Guillou, I.P.R.
Madame Mona Bras-Caillarec, Conseillère Régionale
Monsieur Michel Guillou, maire de Louargat
Monsieur Jean David, maire de Belle-Isle-En-Terre
Madame Véronique Le Piolet , présidente de Div Yezh Bro Leger accompagnée d'une délégation de parents.
Madame Michelle Carmès, représentante du SNES-FSU
Madame Isabelle Michat, UGB, Union des enseignants de breton
Monsieur Gildas Moal, UGB, Union des enseignants de breton

La délégation de l'UGB, prenant acte de la volonté commune des participants de favoriser et développer l'enseignement bilingue sur le secteur de Belle-Isle-En-Terre, ainsi que de la nécessité d'aboutir en termes d'organisation de la prochaine rentrée pour les élèves scolarisés aujourd'hui en CM2 à Louargat, a d'abord tenu à réaffirmer l'objectif de former des élèves bilingues et donc en ce qui concerne les collèges publics son attachement à la mise en place de la parité horaire reconnue par les textes officiels.

UGB a ainsi fait la proposition suivante :

- **Le site de Belle-Isle-En-Terre est officiellement créé à la rentrée de Septembre 2005** en tant que site accueillant une filière bilingue Français-Breton à parité horaire. Les élèves de CM2 suivant une scolarité bilingue à Louargat pourront donc y être inscrits.

- **Le site du collège Jacques Prévert de Guingamp est officiellement maintenu** en tant que site accueillant une filière bilingue français/breton à parité horaire.
- **L'orientation proposée s'articule autour d'un regroupement d'heures de cours de/en breton sur deux journées hebdomadaires** entièrement consacrées aux cours de langue et de disciplines enseignées en breton. Deux fois six heures sont ainsi proposées, ce quota permettant la mise en place d'une parité horaire pleine et entière, conditions minimales non négociables d'un bilinguisme réellement productif sur le plan cognitif.

- **Le regroupement des heures est assorti du regroupement des élèves**, conformément au vœu des représentants de l'Education Nationale.

- Les élèves de Guingamp se rendront à Belle-Isle-En-Terre une journée sur deux. Inversement, les élèves de Belle-Isle-En-Terre se rendront à Guingamp une journée sur deux. Ce mode de fonctionnement alternatif à la journée pourra être envisagé sous la forme : une semaine, deux journées à Prévert, la semaine suivante, deux journées à Prat-Elès, toujours de façon alternative.

- L'orientation proposée est assortie de l'accord de Mr le Principal du collège Jacques Prévert et surtout des familles de la région guingampaise concernées par le déplacement de leurs enfants vers Belle-Isle-En-Terre. Les représentants de l'UGB estiment toutefois que la condition de leur accord est un gain significatif en termes de volume horaire consacré au breton. A ce titre, la perspective d'une parité horaire aussi immédiate que possible est à même de compenser l'effort qui leur est demandé.

- **Lorsque les effectifs le permettront, les deux sites pourront fonctionner de manière dissociée**.

- **Le principe d'un télé-enseignement** ou de toute autre forme d'enseignement à distance mis en œuvre au moyen de NTIC quelles qu'elles soient **est catégoriquement disqualifié**.

- **L'Education Nationale s'engage** à mettre en œuvre l'ensemble des processus techniques permettant **d'atteindre la parité horaire**, pour la réussite de tous les élèves.

- Elle s'engage à rechercher sans délai les enseignants susceptibles d'enseigner le/en breton dès la rentrée 2005, à recruter et former des enseignants si besoin.

- L'UGB propose que la **recherche des moyens humains** s'étende rapidement aux matières suivantes : histoire-géographie, musique, Arts Plastiques, E.P.S., Mathématiques.

- **Les orientations proposées seront assorties d'un calendrier** prenant en compte à la fois les prévisions d'effectifs dans la perspective d'une dissociation des deux sites, et la croissance rapide du volume horaire de/en breton dans la perspective d'une véritable parité horaire.

- **Un groupe de travail se mettra en place début Mai 2005** pour étudier la mise en place de l'ensemble des points sus-cités. Celui-ci aura à cœur de formaliser le dispositif au moyen de documents dûment ratifiés par les parties concernées, et qui auront valeur d'engagement.

En marge toutefois de cette rencontre, les représentants de l'UGB précisent que les Arts Plastiques et l'EPS n'ont pas été évoqués au cours des débats. Ils soulignent cependant que la diversité des matières mises en jeu peut être facteur d'un bilinguisme plus attractif et peut permettre d'atteindre plus rapidement la parité horaire.

Fait à Belle-Isle-En-Terre, le vendredi 15 Avril 2005.
Pour l'Union des Enseignants de Breton, U.G.B. Gildas Moal, Isabelle Michat

UGB
Union des enseignants de breton
2, hent kreiz ar vourc'h
29270 Sant Hern

Communiqué / Kemennadenn
Le 16/04/05

UGB se réjouit des avancées constatées
dans le dossier d'ouverture de filière bilingue à Benac'h.

Ces avancées n'ont pu être réalisées que grâce à la participation, la mobilisation de tous et à la prise en compte de critères pédagogiques, plaçant **la parité horaire**, condition minimum d'accès au bilinguisme- **au centre du dispositif**.
Le déplacement des élèves sera organisé alternativement sur les sites de Benac'h et de Gwengamp permettant la montée en puissance et en parallèle des deux sites comme UGB l'avait souligné.
Les enseignants de breton restent néanmoins vigilants quant à la mise en œuvre des engagements pris par l'Education Nationale lors de la réunion du vendredi 15 avril et demandent notamment :
- qu'un échéancier précis soit mis en place.
- que les moyens humains soient d'ores et déjà recherchés.
- que les actions, qu'elles soient de la compétence de l'Education Nationale ou des collectivités territoriales, soient budgétées.

(ci-joint le compte-rendu de la réunion du vendredi 15 avril à Benac'h)

Armelle Ar C'hozh, présidente d'UGB

UNVANIEZH AR GELENNERION BREZHONEG

Armelle Ar C'hozh
11, hent Pennkêr Bloaz Vihan, 29120 Ploveur
Présidente d'UGB

à Monsieur Marc Debène
Recteur de l'Académie de Rennes
96 rue d'Antrrain, 35607 Rennes Cedex

Le 20.05.05
Objet : second degré public bilingue

Monsieur le Recteur,

Par les années passées de nombreuses classes bilingues se sont ouvertes dans l'enseignement élémentaire public. Toutefois ces classes peinent à trouver leur suite dans l'enseignement secondaire et ceci sur la Bretagne entière.

Les enseignants sont soucieux de la qualité de l'enseignement qu'ils dispensent et souhaitent pouvoir travailler auprès d'enfants disponibles et motivés.

Ceci implique à notre sens trois conditions sans lesquelles il ne peut y avoir construction solide de filière :

- Un nombre suffisant d'élèves par cohorte.

Il est parfois peu motivant tant pour les élèves que pour le professeur de se retrouver dans un groupe trop restreint (moins de huit élèves)

- Un nombre de matières enseignées en breton correspondant à la parité horaire mentionnée dans les textes en vigueur.

Six ou sept heures dispensées en breton ne permettent pas aux élèves les plus faibles de conserver un niveau de langue suffisant pour qu'ils puissent suivre les cours dans cette langue.

- Des problèmes de transports résolus

Sans transport spécifique, les élèves ne peuvent se rendre à un collège hors secteur de recrutement, les transports réguliers étant généralement inadaptés.

Nous pourrions y rajouter le souci de créer des filières dans des collèges « à taille humaine » ancrés dans un patrimoine local, plutôt que de tout rassembler dans des grandes cités ou l'environnement n'est pas bretonnant.

Ces conditions peuvent être aujourd'hui réunies sur les secteurs Belle Isle en Terre / Guingamp. Les représentants de l'Union des Enseignants de Breton ont fait état d'un projet allant dans ce sens lors de la réunion du 15 avril 2005, projet qui ayant reçu l'assentiment de tous avait permis de lever les blocages.
Nous souhaiterions que nos représentants ayant suivi le dossier depuis le départ, à savoir Monsieur Gildas Moal et Madame Isabelle Michat pour le premier degré continuent d'être associés à la mise en œuvre, ainsi qu'un autre représentant d'UGB pour le second degré.

La mise en place d'une filière nécessite des moyens spécifiques. Si l'Education Nationale ne met pas en œuvre ces moyens et ce dès le début de la filière, les familles seront amenées à faire d'autres choix, et le choix étant fait pour l'aîné, ce sera bien évidemment le même choix qui sera fait pour les autres enfants de la famille, obérant du même coup la survie de la filière publique bilingue en collège.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir examiner avec une attention toute particulière ce dossier qui offre l'opportunité de création d'une véritable filière bilingue publique.

Veuillez agréer, Monsieur le Recteur d'Académie, l'expression de mes respectueuses salutations.

Armelle Ar C'hozh

Copie FSU, SGEN-CFDT
Association Div Yezh (Belle Isle en Terre)

SITUATION DU BRETON AU LYCEE DE QUIMPERLE

Actuellement le poste de breton du lycée de Kerneuzec est un poste à cheval sur 3 établissements : le lycée de Kerneuzec : 6h,
le collège de la Villemarqué :6h,
le collège de Moelan sur Mer :5 h.

Depuis la rentrée 2004, un visio-enseignement est proposé aux élèves de 2de, mais cet enseignement s'adresse uniquement à des élèves débutants et à des horaires « difficiles ». En effet, les heures de visio-enseignement doivent correspondre dans les 4 lycées bretons concernés :Quimperlé, Lorient, Hennebont et Redon .

Que se passe t'il pour les élèves ayant débuté l'apprentissage du breton en 6ème ou en 4ème ?

1° ⇒le rectorat leur propose d'aller continuer leurs études au lycée de Lanester, qui se trouve à 25 km, dans un autre département , et pour lequel , il n'y a pas de transport spécifique .

2° ⇒ ils abandonnent l'apprentissage du breton, et c'est malheureusement ce qui se passe.

Tout ceci est profondément dommageable , car les effectifs en collège augmentent d'année et année, ce qui prouve l'intérêt des élèves pour le breton. Ceci est également contraire aux nombreuses modalités prévues par la convention additionnelle au contrat de plan Etat-Région 2002/2006, et à la politique linguistique mise en place par le Conseil Régional de Bretagne .

A la rentrée 2005, des élèves issus des 3ème de la Villemarqué et de Moélan sur Mer souhaitent continuer le breton en 2de au lycée de Kerneuzec, à ce jour , ils sont une dizaine mais le rectorat vient de faire savoir qu'il n'y aura pas d'heures de cours en « présenciel » ni en 2de, ni en première, le professeur se trouve dans l'obligation d'aller compléter son service au collège du Faouet ,travaillant ainsi sur 4 établissements ! Comment s'investir dans les projets tels que les IDD, ou autres ?

Des élèves de Rennes devaient changer d'établissement

Les bretonnants ne seront pas mutés

Le recteur d'académie à décidé qu'à Rennes les élèves bretonnants inscrits dans les filières bilingue et optionnelle (plus d'une centaine au total) des collèges et lycées Emile-Zola seront transférés à la rentrée prochaine vers le collège Anne-de-Bretagne et le lycée Jean-Macé. Mécontents, leurs parents, regroupés au sein de l'association Div-Yezh (« deux langues ») Bro Roazhon (« du pays de Rennes »), ont saisi le tribunal administratif en référé (*Ouest-France* du 12 mai). Jean-Michel Marchand, le président du tribunal, leur a donné raison. Il a suspendu la décision du recteur. Il a estimé qu'il y avait urgence à suspendre (notamment parce que rien ne laissait supposer un tel changement en cours d'étude et que celui-ci constitue un préjudice au point que certains élèves pourraient cesser de suivre la filière) et que **« la méconnaissance du principe de la continuité éducative posé par l'article L.311-1 du code de l'Éducation est propre, en l'état de l'instruction, à créer un doute sérieux quant à la légalité de la décision attaquée. »** L'Etat versera 800 € à l'association en remboursement de ses frais de justice.

OF 18-05-05

Mme Nadine URVOIS, Certifiée de breton
Lycée de Kerneuzec
15 bd de Kerneuzec BP 115
29191 QUIMPERLE

à Monsieur le Recteur de l'Académie de Rennes
Rectorat d'académie
96 rue d' Antrain, 35000 RENNES

Quimperlé le 12 Avril 2005

Monsieur le Recteur,

Je viens de prendre connaissance de la décision d'organisation des services pour la rentrée 2005. Je me permets de vous faire part de mon étonnement et mon désaccord avec les décisions prises.

Tout d'abord, l'avis est parvenu au lycée après la clôture du serveur des mutations intra-académiques, il ne m'est donc plus possible d'obtenir une autre affectation !Il me semble,en effet, inadmissible d'obliger un professeur à faire des kilomètres supplémentaires sans l'avoir consulté au préalable.

De plus, l'organisation de l'emploi du temps sur 4 établissements me parait difficile, j'ai déjà connu cette situation les 3 dernières années , ce n'était pas évident et pourtant 3 établissements étaient situés dans la même commune .Vingt kilomètres séparent Quimperlé du Faouet, mais vu la dangerosité de la route, il faut prévoir un certain temps pour effectuer le trajet, surtout en hiver. Un tel emploi du temps ne permet pas de s'impliquer dans les projets d'établissements, tels les IDD, ou les TPE,ce qui est dommage,la matière étant très riche à ce niveau là.

En ce qui concerne le visio- enseignement, il s'adresse à des débutants, que faites-vous alors des élèves qui ont débuté l'apprentissage en collège ? Quelles perspectives ont-ils ? Il se trouve qu'à la rentrée prochaine, 11 élèves non débutants souhaitent poursuivre l'option breton au lycée de Kerneuzec, dont 3 qui viennent du collège Diwan de Quimper, devront-ils abandonner définitivement le breton ?

Je constate également une inégalité dans la répartition des services, le collège ayant le moins d'élèves se trouve être celui le plus pourvu en heures d'enseignement, quelle en est la raison ?

Tout ceci est contraire à la politique linguistique mise en place par le Conseil Régional de Bretagne !

En espérant que vous prendrez ma demande en considération, veuillez agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de mes salutations distinguées.

Nadine URVOIS

Copie à : Monsieur Rémy GUILLOU IPR Langues et cultures régionales
Monsieur Jean Yves LE DRIAN Président du Conseil Régional de Bretagne
Monsieur Jean Pierre THOMIN , président de la commission Langues et cultures bretonnes au Conseil Régional de Bretagne
Madame Armelle LE COZ, présidente de l'UGB

Communiqué constitutif
du groupe des enseignants de langue basque
des établissements du second degré des réseaux catholique, public et ikastola.

1. Le contexte

A la suite de l'initiative des parents d'élèves suivant un enseignement en langue basque (Hiru sareta), nous tenons à exprimer notre inquiétude et notre irritation face à la situation actuelle et à venir de l'enseignement du basque et en langue basque, en particulier en ce qui concerne le second degré.
Tous les indicateurs sont aujourd'hui passés au rouge ; la langue basque a connu une chute dans les provinces de Soule, Basse-Navarre et Labourd ; et aujourd'hui les jeunes générations l'utilisent de moins en moins. La transmission par voie familiale n'est plus assurée ; en conséquence, le futur de notre langue est en danger.

Dans ce contexte, le rôle de l'école est primordial. Pourtant, actuellement, dans tout le cycle d'enseignement obligatoire, la majorité des élèves n'apprend pas un mot de basque. De plus, la majorité des modèles voulant arriver au bilinguisme ne remplissent pas leurs objectifs, les classes appelées classes bilingues ne garantissent pas la bilinguisation de nombreux élèves.

Il nous semble aujourd'hui indispensable de poser la question de fond : combien l'école forme-t-elle de bascophones ? Sans doute, si ces données étaient prises en compte, les déclarations optimistes sur le nombre d'élèves que comptent les différents réseaux seraient vite noircies. Plus que jamais, une politique linguistique forte est urgente dans l'enseignement de manière à offrir à la langue de véritables bascophones.

Dans l'ensemble, le climat politique est favorable à la langue basque (naissance du GIP, convention signée entre l'état et le conseil général, travail des différentes associations, ...). Pourtant, la réalité dans nos établissements n'est pas à la hauteur des discours ; preuve en sont les différents problèmes auxquels l'enseignement bilingue doit faire face ces dernières semaines.

De plus, les difficultés inhérentes aux différentes réalités locales sont souvent laissées à la charge des professeurs qui en portent le fardeau; par exemple, les fluctuations du nombre d'élèves, la concurrence entre les options, l'assurance de l'application des textes officiels, la non-considération de notre enseignement
En conséquence, nous devrions être prêts à accepter toutes les conditions de travail (classes en dehors des horaires, mélange d'élèves de niveaux différents dans une même classe, ...) ; ces conditions de travail ayant des conséquences pour les élèves eux-mêmes.

2. Les principaux éléments du diagnostic

♦ Dans l'ensemble du cycle d'enseignement obligatoire, la majorité des élèves n'apprend pas la langue basque
♦ L'ouverture d'une classe d'option ou d'une classe bilingue est un chemin semé d'embûches
♦ Le maintien des options ou des sections déjà ouvertes est un effort quotidien permanent
♦ L'enseignement de la langue basque est pratiquement absent des établissements techniques et professionnels
♦ L'enseignement de la langue basque n'est pas reconnu dans les examens et les diplômes

3. Nos revendications

L'école doit rendre les élèves bascophones ! Pour que cela soit possible, des garanties sont nécessaires dans l'enseignement :

♦ la reconnaissance officielle de la langue basque
♦ le développement du modèle qui rend les élèves véritablement bascophones
♦ une dotation horaire spécifique pour l'enseignement du basque et en langue basque
♦ une généralisation de l'offre, dans toutes les zones et sans quota minimum d'élèves
♦ le développement de l'enseignement du basque et en langue basque dans les établissements techniques et professionnels
♦ la possibilité de choisir le Basque comme première langue
♦ la possibilité de passer les examens dans la langue d'enseignement.
♦ le même diplome pour tout le monde, mais les établissements rajoutant une mention reconnaissant leur bilinguisme

miz meurzh 2005

L'opinion de François Fillon sur les Langues Régionales ?

Vendredi 9 juillet 1999 – *Libération*, Page "Débats"

"Le dérisoire débat sur les langues régionales occulte des questions plus importantes pour l'avenir du pays"

Ne perdons pas notre temps !

par FRANÇOIS FILLON

La charte sur les langues régionales ne prendra pas le chemin du Congrès de Versailles. La constitution échappera donc à une énième révision. Eh bien, tant mieux !

Car la question des langues régionales que nul ne menace en France est, pour notre pays, un sujet anodin. Elle est cependant révélatrice de la situation française. L'ampleur démesurée accordée à cette affaire mineure masque mal tout d'abord la pauvreté du débat politique les questions bien plus essentielles pour l'avenir du pays : comment adapter notre pacte social ; comment organiser la mondialisation et réguler ses conséquences économiques et culturelles, quels objectifs et quelle éthique fixer au développement des nouvelles technologies de l'information, aux biotechnologies, à la génétique ; comment replacer la politique au coeur de la cité ?

Ces questions de fond ayant été éludées, chacun semble s'être précipité avec gourmandise sur cette problématique des langues régionales en faisant resurgir les clivages caricaturaux (mais tellement rassurants !) entre jacobins et girondins, modernes et archaïques, républicains et démocrates nationalistes et universalistes.

Tout ceci est à l'image d'une société obsédée par la nostalgie du passé et, à tort, confortée dans ses frilosités Alors que nous nous apprêtons à entrer dans un nouveau siècle complexe, marqué par des enjeux différents, l'élite politique, intellectuelle et médiatique choisit précisément de dépenser son énergie sur le sort d'un patrimoine certes estimable, mais qui ne mérite nullement de figurer au rang des enjeux culturels du futur.

Quels sont ces enjeux? D'abord la jeunesse doit maîtriser la langue française. C'est une question de bon sens et d'intégration républicaine, alors même que l'illettrisme, et l'analphabétisme persistent fortement en France. Ensuite, face à la domination de la langue anglaise, nous devons nous efforcer de faire vivre la francophonie et les spécificités culturelles qui s'y rattachent. Il n'y a que les Français pour ne pas mesurer l'importance et la difficulté de ce combat culturel. Les Québécois, pour qui ce combat est une question "de vie ou de mort" doivent observer notre débat sur les langues ancestrales avec désolation. Enfin, dans un monde ouvert et compétitif, la jeunesse doit parfaitement maîtriser une ou deux langues étrangères. Cette maîtrise constituera non seulement une ouverture intellectuelle mais également une nécessité professionnelle. Voilà les enjeux véritables, voilà les priorités qui doivent être débattues et affichées.

Mais, en toile de fond de cette querelle linguistique, on trouve - et cela est **plus** stimulant sur le plan intellectuel le problème de l'identité face à la globalisation et à l'uniformisation du monde contemporain.

Certains estiment que l'identité locale est un facteur de sécurité face à la mondialisation. Je ne suis pas hostile à cette idée consistant à concilier tradition et modernité, terroir et extension des horizons. Mais ceci ne doit pas nous détourner de l'essentiel.

Entre l'individu et la mondialisation, la structure intermédiaire d'identification collectif, c'est la nation et, à un degré moindre, l'Union européenne.

Face aux six milliards d'individus qui peuplent notre planète, notre avenir ne se situe donc pas dans une parcellisation culturelle infranationale, mais dans une dynamique d'intégration suffisamment forte pour permettre aux citoyens d'affronter ensemble, sur des bases culturelles communes, l'ouverture sur le monde extérieur.

Dans cette affaire un peu dérisoire, le débat n'est donc pas entre je-ne-sais quels jacobins et girondins, républicains ou démocrates, il est plus prosaïquement entre ceux qui regardent l'avenir avec ses priorités et ceux qui pensent que la France a du temps à perdre pour vagabonder dans le passé. Il est surtout entre ceux qui pensent que la France doit impérativement se doter des armes adéquates pour se projeter vers le monde extérieur et ceux qui pensent que notre intérieur national est à lui seul un monde.

François Fillon est ancien ministre, député R.P.R. de la Sarthe

STAJ BREZHONEG PLOUHA

eus al Lun beure d'ar Sadorn kreisteiz

8-13 a viz Eost 2005

8-13 Août 2005

du lundi-matin au samedi-midi

Kentelioù talvoudus ha pleustrek war an deiz, ha diouzh an noz : sonadegoù, pezhioù-c'hoari, kerzhadennoù, prezegennoù...

Des cours efficaces et pratiques dans la journée, et le soir : concerts, pièces de théâtre, randonnées, conférences...

3 live
Kalz pleustradennoù dre gomz
Doareoù liesseurt

3 niveaux
Nombreux exercices par oral
Enseignements variés

Kelennerien / *Enseignants*
Mich Beyer, Maï Dupuy, Marijo ar Rouz, Yann Fulub Dupuy

Prouadoù live da c'houlenn / *Tests de niveaux disponibles*

Priz : 160 € / 120 € (studierien & tud dilabour)

Titouroù *(lojañ, enskrivañ, hag all) :*
Renseignements (hébergement, inscriptions, etc.) :

Kalon Plouha

E ti **Fañchig GOHIN**
18 straed Pouldouran
22580 PLOUHA
☎ **02.96.22.49.79**
kalon.plouha@wanadoo.fr
http://www.kalon-plouha.bzh.bz

Conseil Général Côtes d'Armor

Follenn enskrivañ / Fiche d'inscription :
da gas en-dro da : / à renvoyer à : **KALON PLOUHA**
E ti / *chez* Fañchig GOHIN **02.96.22.49.79**
18 straed / *rue* de Poull-dourañ
22580 PLOUHA kalon.plouha@wanadoo.fr

ANV – KENTANV : _____
Nom - prénom
CHOMLEC'H : _____
Adresse
KÊR : _____
Ville
Pellgomz : _____
Téléphone
Postel : _____
e-mail

Lakaat a ran ma anv d'ar staj e Plouha, eus al **Lun 8** d'ar **Sadorn 13** a viz Eost 2005,
*Je m'inscris au stage de Plouha, du **lundi 8** au **samedi 13** août 2005,*

Goull a reomp diganeoc'h 60 € arrez.
Nous vous prions d'envoyer 60 € d'arrhes.

Ho live / *Votre niveau :*
D'ho soñj emaoc'h el live / *Vous pensez être dans le niveau :*
- ☐ 1 (fals derouridi / *faux débutants*)
- ☐ 2 (damvrezhoneger / *je commence à me débrouiller*)
- ☐ 3 (brezhonegañ a ran aes / *je suis à l'aise en breton*)

Deskiñ a ri brezhoneg abaoe ___ b/vloaz.
Vous apprenez le breton depuis ___ ans.

Resisoc'h (kentelioù-noz, stajoù..., hentenn implijet...) :
Plus précisément (cours du soir, stages..., méthode utilisée...) :

- ☐ Goulenn a ran kaout ur proud live / *Je désire recevoir un test de niveau.*
- ☐ E sell emaon da gampiñ e Plouha / *Je pense camper à Plouha.*

STAJ BREZHONEG PLOUHA

8-13 a viz Eost 2005

8-13 Août 2005

Aozet gant ar gevredigezh Kalon Plouha, ha digor war Breizh a-bezh, e rolo ar staj-mañ tro deoc'h da anavezout donoc'h ar brezhoneg, ar vro hag he glad.

Organisé par l'association Kalon Plouha et ouvert sur la Bretagne entière, ce stage vous donnera l'occasion de mieux connaître le breton, le pays et son patrimoine.

Leun a draoù a vo kinniget d'ar stajidi e-kerzh ar sizhun : ur sonadeg (gant Louis Jacques Suignard), c'hoariva, prezegennoù, gweladennoù, kerzhadennoù, predoù a-gevret, beilhadegoù...

Outre les leçons, de nombreuses activités seront proposées aux stagiaires tout au long de la semaine : un concert (avec Louis Jacques Suignard), du théâtre, des conférences, des visites, des randonnées, des repas en commun, des soirées...

Priz : 160 €
(120 € evit ar studierien pe an dud dilabour)
(120 € pour les étudiants ou les chômeurs)

Conseil Général Côtes d'Armor

Kalon Plouha

http://www.kalon-plouha.bzh.bz

- **Studi ha Dudi** eo an aozadur bet savet e Plijidi (22) evit diorren ar brezhoneg ha sevenadur Breizh hag evit merañ savadur Skolaj Diwan Bro-Dreger.
- **Unvaniezh ar Gelennerien Brezhoneg** (U.G.B.) a stroll ar gelennerien a labour gant ar brezhoneg (pe a gelenn brezhoneg) e kement skol a zo (Skolioù Diwan, Deskadurezh Stad, Deskadurezh Katolik, kentelioù ha stajoù d'an dud deuet).
- **An ensavadurioù stummañ ar gelennerien hag ar skolaerien** : **Kelenn** (kreizenn stummañ ar skolioù Diwan) hag an dud e karg eus ar c'helenn e Diwan, **ar C.F.E.B.** („Centre de Formation aux Enseignements du Breton" / Skol ar Gelennerien), stag ouzh an IUFM hag a stumm ar skolaerien divyezhek hag ar gelennerien brezhoneg evit an Deskadurezh Stad, **tud ar C.F.P.** a ra war-dro stummadur ar gelennerien/skolaerien divyezhek evit ar skolioù katolik.
- **D.A.O.** (Deskiñ d'an Oadourien) a vod an aozadurioù kelenn evit an oadourien

An aozadurioù-mañ a ginnig sevel e 2005 un darvoud diwar pedagogiezh an divyezhegezh ha doareoù kelenn ar brezhoneg :

KOLLOK e PLIJIDI ha BOULVRIAG (22)
D'al lun 24 ha d'ar meurzh 25 a viz Here 2005
« Didaktik ar gomz en eil yezh »
digor d'an dud a-vicher
(skolaerien, kelennerien, stummerien, studierien...)

An c'hrafoù dibabet gant an aozerien

« Didaktik ar gomz en eil yezh » eo danvez pennañ ar c'hollok
(da lârout eo, penaos broudañ an dud, ar vugale da gomz un eil yezh ?)

Diwar ar c'hraf kentañ e vo tu da gas ar gaoz war ar poentoù-mañ :

- Eskemm war ar doareoù liesseurt da gregiñ gant komz en un eil yezh, hervez oad an deskirdi (bugale ar skol-vamm, skolidi ar c'hentañ derez, krennarded ar skolaj hag al lise, tud deuet er c'hentelioù noz hag er stajoù)
- Kenveriañ „deskiñ abred" ha „deskiñ diwezhat" : daoust hag an hevelep doareoù an hini 'vez lakaet e pleustr ?
- Komzet e vez kalz eus an TPR (*Total Physical Response*) : petra eo an doare kelenn-se ?
- Peseurt kempouez etre an deskiñ dre zizoleiñ (a zastorn) ha diwar displegadennoù.
- Petra a gont ar mulañ pa vezer o komz ur yezh nevez : ar stumm pe ar pleustr ?...

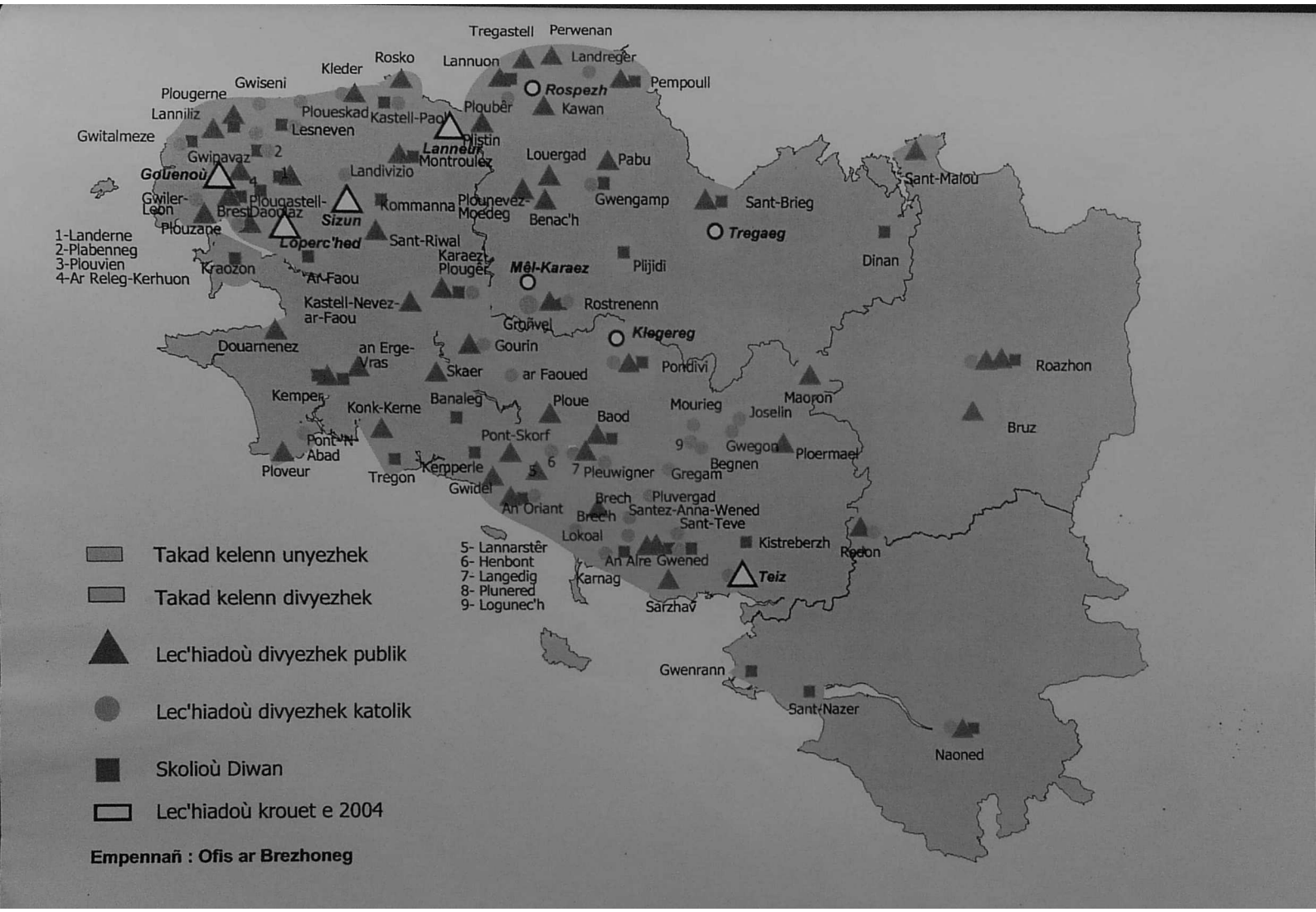
Prezegennoù ha stalioù labour

E-pad ar c'hollok e vo kinniget :

- **Stalioù labour** e-lec'h e vo loc'het eus an doareoù d'ober er c'hlasoù, er stajoù... evit eskemm ha prederiañ war an doareoù kelenn, an diaezamantoù hag an disoc'hoù.
- **Prezegennoù** gant klaskerien brudet a zegaso danvez preder war pedagogiezh ar yezhoù.

Evit goût hiroc'h...
Kaset e vo keloù d'an holl war an darvoud-mañ pa vo resisaet program klok ar c'hollok (roll ar stalioù labour, anv ar glaskourien hag an dud pedet) ha savet ur follenn enskrivañ.

Studi ha Dudi
6, hent Sant Per - 22720 PLIJIDI
Pgz : 02 96 13 10 69
studi-ha-dudi@wanadoo.fr


Tregastell
Perwenan
Rosko
Lannuon
Landreger
Kleder
Gwiseni
Rospezh
Pempoull
Plougerne
Lanniliz
Plouescad
Kastell-Paol
Ploubêr
Kawan
Gwitalmeze
Lesneven
Lanneur
Plistin
Montroulez
Gwipavaz
2
Louergad
Pabu
Goueno
1
Landivizio
4
Sant-Malo
Gwiler-
Leon
Plougastell-
Brest
Daoulaz
Sizun
Kommanna
Plounevez-
Moedeg
Gwengamp
Sant-Brieg
Tregaeg
Plouzane
Loperc'hed
Sant-Riwal
1-Landerne
2-Plabenneg
3-Plouvien
4-Ar Releg-Kerhuon
Karaez-
Plougêr
Mêl-Karaez
Plijidi
Dinan
Kraozon
Ar-Faou
Kastell-Nevez-
ar-Faou
Rostrenenn
Grouvel
Klegereg
Douarnenez
an Erge-
Vras
Gourin
Pondivi
Roazhon
Skaer
ar Faoued
Kemper
Banaleg
Ploue
Mourieg
Maoron
Konk-Kerne
Baod
Joselin
Bruz
Pont-Skorf
Pont-N-
Abad
9
Gwegon
Ploermael
Ploveur
Tregon
Kemperle
6
5
7 Pleuwigner
Begnen
Gregam
Gwidel
Brech
Pluvergad
An Oriant
Brec'h
Santez-Anna-Wened
Sant-Teve
Lokoal
Kistreberzh
Redon
5- Lannarstêr
6- Henbont
7- Langedig
8- Plunered
9- Logunec'h
An Aire Gwened
Karnag
Teiz
Sarzhav
Takad kelenn unyezhek
Takad kelenn divyezhek
Lec'hiadoù divyezhek publik
Lec'hiadoù divyezhek katolik
Skolioù Diwan
Lec'hiadoù krouet e 2004
Gwenrann
Sant-Nazer
Naoned
Empennañ : Ofis ar Brezhoneg